

engagés à ne pas dépasser l'étape de la recherche (permise par le Traité ABM) sans discussion et sans négociation. Puisque l'Union soviétique a elle aussi son programme de recherche dans ce domaine et qu'elle a choisi, comme le lui permettait le Traité ABM, de déployer un système limité de missiles antimissiles balistiques, la simple prudence semble dicter aux États-Unis de continuer à envisager la faisabilité d'un système de défense contre les missiles antimissiles balistiques.

Il se pourrait que nous ayons ultimement à prendre des décisions sur certains des intérêts divers et parfois contradictoires, tant au niveau stratégique et technique que sur le plan du contrôle des armements, qui entrent en jeu dans la défense stratégique. On a dit de l'Initiative de défense stratégique (IDS) des États-Unis non seulement qu'elle pourrait éventuellement permettre de renforcer la dissuasion et d'éliminer les armes nucléaires, mais aussi qu'elle pourrait menacer la stabilité stratégique. En outre elle pourrait s'avérer un effort de recherche prodigieux, éclipsant le projet Apollo sur le plan du coût et de la complexité technique. Ses retombées technologiques sur les secteurs militaire et civil pourraient être considérables. Nous devons nous assurer que la défense stratégique peut accroître plutôt qu'affaiblir notre sécurité. Nous devons aussi nous demander dans quelle mesure nos intérêts économiques et techniques sont mis en jeu.

En résumé, quelle priorité les Canadiens veulent-ils donner à la défense nationale, à l'apport d'une contribution substantielle et rentable à la sécurité collective et au renforcement de notre influence internationale?

Contrôle des armements et désarmement

Il se dégage un large consensus au Canada voulant que la défense et la dissuasion ne soient qu'une dimension de la sécurité internationale, et que des accords efficaces de contrôle des armements et de désarmement constituent un complément nécessaire. Les Canadiens doivent s'interroger sur l'équilibre à établir entre ces deux dimensions et sur la façon dont nous pouvons, en tant que pays acquis à la paix, bon médiateur et négociateur et possédant de solides connaissances techniques, mettre notre influence au service de la sécurité internationale.

Le défi est de traduire nos intentions dans des mesures qui mèneront à des accords pratiques. Si nous voulons être efficaces, nous devons reconnaître le rapport dynamique et souvent délétère qui existe entre les relations politiques Est-Ouest et le processus de contrôle des armements, la nécessité de faire preuve de patience et de diligence dans la négociation d'accords durables, ainsi que l'importance de la vérification pour assurer que les accords sont respectés et qu'ils suscitent la confiance plutôt que la méfiance. Nous devons également reconnaître que, bien que notre objectif ultime soit l'élimination complète des armes nucléaires, nous pourrions devoir vivre avec elles et dépendre d'elles pour de nombreuses années encore.

Le Canada peut influencer sur les négociations touchant les armes nucléaires. Nous pouvons contribuer à améliorer l'entente politique Est-Ouest par des contacts de haut niveau avec les régimes de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est, et par les contacts que les citoyens canadiens peuvent avoir avec leurs homologues du bloc soviétique dans des domaines comme le commerce, la science, la culture et le sport. Nous pouvons également agir au niveau de nos consultations avec les Américains et d'autres alliés, tant au plan bilatéral qu'au

La défense stratégique soulève une foule de questions, sur lesquelles les Canadiens pourront éventuellement devoir prendre des décisions.